

Compte rendu du Conseil Municipal du 09 juillet 2020

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Nicolas PIQUET, Caroline DULAC, Philippe FOURNIER, Christian LHUILLIER, Geneviève POINTELIN et Elisabeth VINIT.

Absentes excusées : Charline BOIVIN et Véronique CHARMASSON.

Secrétaire : Françoise MDRIN

Approbation du précédent compte rendu : approuvé après rectifications des points suivants :

- > Délégation SIVOS : lire Véronique CHARMASSON titulaire et Nicolas PIQUET suppléant.
- > Travaux de la salle la Grappe : au lieu de 3 876 € il fallait lire 4 788 €.
- > Commission Culture, Patrimoine, Animation et convivialité : ajouter Claire GIBOUDEAUX qui a été oubliée.

Approbation des comptes de gestion exercice 2019 (budget principal et budget eau) :

Les comptes de gestion sont les comptes tenus par le percepteur et doivent être identiques aux écritures des comptes administratifs. Adoptés à l'unanimité 9 voix.

Approbation des comptes administratifs exercice 2019 (budget principal et budget eau) :

Les comptes administratifs sont présentés et expliqués par Monsieur le Maire, puis adoptés, 8 voix pour (Mr le Maire ne prenant pas part au vote).

Affectation des résultats (budget principal et budget eau) :

Votés à l'unanimité.

Présentation et vote des budgets primitifs (budget principal et budget eau) :

- Budget principal : > Section fonctionnement équilibré à la somme de 312 800 €
> Section investissement équilibrée à la somme de 113 970 €
- Budget eau : > Section fonctionnement équilibrée à la somme de 145 716 €
> Section investissement équilibrée à la somme de 129 502 €

Pour rappel, le budget eau est à l'équilibre grâce au recours à une subvention d'exploitation conséquente du budget principal (60 000 €). Pour des raisons d'équité, l'effort engagé pour un retour à l'équilibre sera poursuivi.

Les budgets primitifs 2020 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Projet bail orange :

Délibération pour accord de bail avec la société Orange pour l'implantation d'un relais de téléphonie mobile à proximité du pont SNCF chemin du Chaumoisi (côte Pervanche) sur un terrain communal (emprise au sol de 32 m²), moyennant un loyer annuel de 1 500€. La demande d'autorisation préalable de travaux est actuellement en instruction à la DDT (Direction Départementale des Territoires). Vote 8 voix pour et abstention. Voir aussi compte rendu du 11 juin & 62.

Eau potable : élaboration du RPQS :

Délibération pour adhérer au service du SIVOS afin de rédiger le document obligatoire chaque année pour présenter le RPQS (Rapport Prix Qualité Service) afin de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Montant de cette prestation 438 € voté à l'unanimité.

Eglise point de situation :

Suite à la rénovation de l'Eglise et aux nombreuses malfaçons constatées, la commune fera appel à une assistance maîtrise d'ouvrage proposé par le SIDEC pour se faire aider dans les démarches et recours à entreprendre face aux procédures à mettre en œuvre.

Borne Saunière (suite) :

Elle est cédée au musée de la Grande Saline (Patrimoine Mondial de l'UNESCO) qui en contrepartie procédera pour notre commune au moulage et à la reproduction de cette borne du XVIème siècle, le montant de l'opération s'élève à 2 376 € et sera pris en charge par la ville de Salins Les Bains. Proposition validée par le Conseil. Voir aussi compte rendu du 11 juin, & 61.

Poste de relevage des eaux usées (quartier de l'Abbaye) :

Suite à une opération d'entretien du poste de refoulement des eaux usées à l'entrée du village (route des Arsures), il est constaté l'usure très avancée d'une des deux pompes entraînant un dysfonctionnement de l'ensemble du poste. Il est donc nécessaire de la remplacer, coût de l'intervention 2 694 €. Devis validé à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- Suite à une invasion de scolytes sur nos épicéas (insectes dévastateurs se nourrissant du bois) de la parcelle 37 (en haut du village), 107m³ ont dû être abattus générant une recette de 2650 €.
- Elaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : Dans le cadre de la préparation du zonage (détermination des secteurs potentiellement constructibles de notre commune), une réunion publique se déroulera le jeudi 23 juillet 2020 à 20h00 à la salle de la Grappe. Cette rencontre a pour objectif de présenter la vision communale d'un schéma adapté à notre village, avant la tenue d'une réunion avec le bureau d'études en charge du PLUI, dont la date, à ce jour, n'est pas fixée.
- Nous soutenons le Comité de défense de l'Hôpital de Dole, pour le maintien des services d'urgences médicaux. En ce sens, une délibération est prise à l'unanimité.
- Afin de répondre au besoin des nombreux marcheurs empruntant le GR 59 (chemin de grande randonnée) pour se ravitailler en eau la fontaine de Saint Laurent (entre chez Monique DOLE et la maison FOURNIER) sera équipée d'un robinet relié au réseau.
- Les panneaux d'affichages de quartier, dont certains sont hors d'usage, seront changés (merci à notre menuisier retraité)
- Suite à une demande, un support à vélos sera installé à chaque arrêt de bus

La séance est levée à 23 h 15

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 3 septembre à 20h00. (lieu défini selon la situation sanitaire)

La secrétaire



Le maire

